



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation Académique
à la Vie Lycéenne

Aroéven

✓ Conseil Académique de la Vie Lycéenne



COMPTE RENDU

Séance du mercredi
2 décembre 2020

MANDATURE 2020 - 2022

SÉANCE OFFICIELLE

Mandature 2020 - 2022

Date : 2 décembre 2020

Heure de début : 14h30

Heure de fin : 16h00

Présent.e.s

Mme Drucker - Godard (rectrice de l'académie de Limoges)
Mme Fanthou (IA-IPR Établissement et Vie Scolaire)
Mme. Soulier (cheffe du S.A.I.O.)
M. Bartoli (CT Établissement et Vie Scolaire)
M. Escola (DAVL)
M. Marnet (représentant du Président de la Nouvelle-Aquitaine)
M. Coinaud (représentant de l'Association Autonome des Parents d'Élèves)
Mme Beaudier (représentante de l'Aroéven Limousin)
M. Fontaneau (service-civique à l'Aroéven et ancien élu CAVL)
M. Ruhaud (ancien élu CAVL)

Élus CAVL

Chloé Jourdan : Lycée Vaillant, St-Junien (87)
Mathieu Mauro : Lycée Vaillant, St-Junien (87)
Eva Bourdier : Lycée Vaillant, St-Junien (87)
Margot Brouillard : Lycée Eluard, St-Junien (87)
Frédéric Bagrot : Lycée Eluard, St-Junien (87)
Mathias Faugeras : Lycée Lussac, Limoges (87)
Ange Rocher : Lycée Lussac, Limoges (87)
Aimie Azzoug : Lycée Palissy, St-Léonard (87)
Amélie Four : Lycée Loewy, La Souterraine (23)
Eva Bouteau : Lycée Gay, Bourgneuf (23)
Victor Roy : Lycée Roussillat, St-Vaury (23)
Emelly Melyon : Lycée Artense, Bort-les-Orgues (19)
Valentin Cartegnie : Lycée Artense, Bort-les-Orgues (19)
Lisa Bontemps : Lycée Perrier, Tulle (19)
Roman Belin : Lycée Perrier, Tulle (19)
Clothilde Boisserie : Lycée d'Arsonval, Brive (19)
Kylian Alis : Lycée d'Arsonval, Brive (19)
Olivier Gouin : Lycée Cabanis, Brive (19)

Excusé.e.s

Mme Orlay (IA-Dasen 87)
M. Malroux (IA-Dasen 19)
M. Fichet (IA-Dasen 23)
M. Aubailly (IA-IPR EVS)
M. Rooou (Doyen des IPR)
M. Couture (Doyen des IEN)
Le Préfet de la Haute-Vienne
Le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale
Le représentant de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves

Élus CAVL

Mohamed Boukamel : Lycée Palissy, St-Léonard (87)
Némo Galiana : Lycée Loewy, La Souterraine (23)

Ouverture de séance par madame la rectrice

Madame la rectrice, Carole DRUCKER-GODARD, félicite les nouveaux élus du CAVL (Conseil académique de la vie lycéenne) pour leur élection en soulignant le nombre important de candidats ainsi que le taux de participation à cette élection (65%). Les nouveaux élus du CAVL sont d'autant plus légitimes pour représenter leurs camarades dans cette instance académique.

Madame la rectrice souligne également une belle organisation de ce temps démocratique, que ce soit par le DAVL, les chefs d'établissements, mais plus particulièrement par les CPE référents de vie lycéenne qui se sont fortement mobilisés pour faire de ces élections un succès.

En effet, l'académie de Limoges devrait se placer, cette année encore, sur le "podium national" de l'engagement lycéen.

Cette réussite est également due à l'engagement remarquable des lycéen.e.s, par des actions fortes pour la promotion des élections et de l'engagement plus généralement, plus généralement une tradition académique.

Madame la rectrice remercie l'ensemble des lycéens qui se sont présentés en 2020, qui est une preuve de courage. La vie lycéenne est une incarnation de la vie républicaine, et c'est une priorité du ministère de l'Éducation nationale, comme en témoignent les nombreuses visioconférences avec monsieur le ministre. Les membres du CAVL peuvent donc faire entendre leur voix. Ils possèdent également une responsabilité "politique" au sens originel du terme : la vie de la cité, permettant d'exprimer de nombreux avis et propositions pragmatiques. C'est d'ailleurs une chance que d'être force de proposition, que ce soit sur la vie lycéenne, la vie scolaire, le développement durable, la lutte contre le harcèlement et les discriminations ... Ce sont des sujets importants et d'actualités, et madame la rectrice témoigne de son fort intérêt pour ces derniers.

Madame DRUCKER-GODARD se dit fière d'avoir été nommée rectrice de l'académie de Limoges, et souligne un agenda "heureux", étant arrivée au même moment que les nouveaux élus du CAVL ce qui représente ainsi une "première" en commun.

Tour de "table" de présentation

Chaque élu lycéen puis membre désigné est invité à se présenter.

Règlement Intérieur

Monsieur Patrick ESCOLA, DAVL, présente aux membres du CAVL le règlement intérieur. Ce dernier prévoit les modalités exprimées par les jeunes et le mode de fonctionnement du CAVL. Ce document a été porté à la connaissance des élus et explicité lors de la journée de formation du mardi 1^{er} décembre.

Le règlement intérieur est adopté (voir annexe).

Regroupement des 1 et 2 décembre 2020

Frédéric BAGROT, élu lycéen du lycée P.Eluard (St-Junien), présente le déroulé et les modalités du regroupement du CAVL des deux derniers jours.

Les nouveaux élus ont été invités à se connecter en visioconférence (Teams et Beekast) pour le début de leur formation le mardi 1^{er} décembre 2020 à partir de 9h30. Ceux-ci ont commencé par une activité ludique pour se présenter au groupe. Puis, les nouveaux élus ont fait un point sur les modalités de fonctionnement du CAVL et ont formulé leurs attentes pour leur mandat. Après la pause repas, les élus se sont retrouvés de nouveau en visioconférence pour participer à un "quizz" sur la vie lycéenne, afin d'acquérir et d'approfondir leurs connaissances sur ce sujet.

Après cette activité, les élus se sont répartis en deux groupes de travail (en lien avec les attentes formulées), respectivement sur le développement durable puis sur le bien-être et la vie lycéenne, pour définir la première ébauche de la "feuille de route" du mandat 2020 - 2022.

En fin de journée, le règlement intérieur du CAVL a été étudié, et les modalités sur l'élection CNVL du lendemain, ainsi que la répartition dans les diverses commissions académiques ont été précisées.

Le lendemain matin, les élus lycéens ont été invités à exprimer leur ressenti par rapport à la journée de formation du 1^{er} décembre, avant de retourner dans leurs groupes de travail pour préciser leurs interventions auprès de madame la rectrice lors de la séance officielle du CAVL de l'après-midi.

Après cette étape de préparation, les candidats à l'élection du CNVL (conseil national de la vie lycéenne) se présentent au groupe. Par la suite, les élus passent à l'élection par vote électronique (Balolito).

Se sont portés candidats :

Frédéric BAGROT avec Margot BROUILLAUD (suppléants : Roman BELIN et Aimie AZZOUG)
et
Mathias FAUGERAS avec Amélie FOUR (suppléants : Kylian ALIS et Clothilde BOISSERIE)

Nombre d'inscrits : **18**

Majorité absolue : **10**

Suffrages exprimés : 18 Abstention : 0 Blanc : 1

Ont obtenus :

10 voix : Frédéric BAGROT et Margot BROUILLAUD

7 voix : Mathias FAUGERAS et Amélie FOUR

Frédéric BAGROT et Margot BROUILLAUD sont donc déclarés élus titulaires au Conseil National de la Vie Lycéenne. Leurs suppléants sont Roman BELIN et Aimie AZZOUG.

De même il est procédé à la désignation du binôme éco-délégué du CAVL

Lisa BONTEMPS et Victor ROY (suppléants Amélie FOUR et Mathias FAUGERAS)

ainsi la répartition dans les diverses commissions (voir annexe 1).

Point sur les résultats CVL et CAVL 2020

Les élus présentent l'évolution des résultats des élections CVL par département depuis 2018. Ils présentent également l'évolution des résultats des élections CAVL par rapport à la dernière mandature (2018).
Statistiques précises en annexe 2.

Point information sur l'élection au CSE

Patrick Escola informe le CAVL de la communication adressée aux élus et des modalités de cette élection. La liste électorale du CAVL de Limoges sera adressée au ministère dans la perspective de l'envoi du matériel de vote par correspondance.

Le calendrier de l'élection est joint en annexe

Thèmes de réflexion:

❖ Environnement et développement durable :

Lisa, Roman, Victor, Frédéric et Margot constituent le groupe travaillant sur cette thématique. Ils souhaitent proposer à tous les établissements de l'académie une liste d'actions autour du développement durable.

Au début de chaque année scolaire, chaque établissement choisit, parmi cette liste, deux actions qu'ils souhaiteraient mettre en place.

Les élus du CAVL souhaitent également s'inscrire dans la continuité des mandatures précédentes. Pour cela, voici "l'inventaire" des idées d'actions/projets qu'ils aspirent à réaliser au cours de leur mandat:

➤ le gaspillage:

-Concours anti-gaspillage inter-lycée sur une semaine (papier, nourriture...).

-DéTECTEURS de mouvements pour les lampes intérieures / extérieures

-Thermostats pour la régulation des radiateurs (à installer à la place de la poignée déjà présente, le chauffage s'arrête automatiquement dès lors que la température voulue est atteinte).

-Isolation. C'est une question importante bien que coûteuse. L'investissement réalisé serait vite rentabilisé.

-Récupération de l'eau de pluie → filtration pour servir au jardinage ou bien au nettoyage des sols de l'établissement.

➤ La pollution:

-Recyclage des déchets : poubelles de tri au sein de l'établissement (recyclable / non recyclable).

-Poubelles à papier: installation dans chaque salle de classe de bacs (papier à jeter/papier pouvant servir comme brouillon.

-Récupération de stylos, colles, matériels scolaires → (partenariat avec BIC qui mettrait à disposition des collecteurs pour recycler le matériel scolaire usagé).

-« Mégots sondages »: Boîtes résistantes à la chaleur qui permettraient d'éviter de retrouver des mégots par terre. Il s'agit de mettre à disposition de chaque établissement un collecteur scindé en deux ou trois parties. Chacune de ces parties donne une réponse à un sondage. Chaque semaine, le sondage est modifié. Il pourrait faire l'objet de publications entre établissements.

-«Affiche humeur» pour coller son chewing-gum et éviter qu'il se retrouve sous les tables ou par terre. Cette affiche serait un modèle académique et permettrait à chacun de pouvoir exprimer son humeur tout en faisant un geste pour la planète.

-Ramassage de déchets aux alentours des établissements (clean-walk), par exemple, une fois par mois, le CVL se chargerait de trouver une date.

-Meilleure valorisation des circuits courts alimentaires mais également au niveau hygiénique (le savon par exemple).

-Aider les établissements à s'inscrire dans la recherche de l'obtention d'un label éco responsable tel que le label E3D.

Ressources liées à cette thématique

- prix de l'action éco-délégué de l'année 2020/2021
- guide éco-délégué " Agir pour la transition écologique et solidaire au lycée" (décembre 2020)
- livret transition écologique région Nouvelle Aquitaine

❖ Favoriser le bien-être et le vivre ensemble en établissement

Cette thématique étant "large", les élus du CAVL ont choisi de se scinder en 2 groupes afin de mieux se répartir les réflexions.

Amélie, Ange, Clothilde, Kylian et Mathias ont abordé la "vie lycéenne" dans son ensemble.

Eva, Valentin, Emelly, Chloé, Eva, Mathieu, Aimie et Olivier ont traité plusieurs sujets autour du vivre-ensemble et du bien être.

➤ Bien être et vivre ensemble

●Le harcèlement

-Sensibilisation (équipes enseignantes également): mise en place de journées sous forme d'interventions par le jeu. D'autres thématiques peuvent y être associées: LGBT, la police, les insultes.

-Augmenter le dialogue entre élèves et équipes enseignantes

●Discrimination/Egalité homme-femme

-Stigmatisation de la femme: restriction vestimentaire

-Aborder davantage ce sujet (notamment en cours d'EMC) et favoriser la sensibilisation

●Orientation

-«Dévalorisation» des lycées professionnels: filière dénigrée par des enseignants lors de l'orientation fin de 3ème / Contrôle non continu pour les voies professionnelles. Pour certains, les stages ont été annulés. Annulation du BEP donc pas de voie de sortie.

-Meilleures explications post-bac: tant sur la fin du lycée, que la suite et en relation avec plus de professionnels.

-Aide à l'orientation dès la seconde.

-Plus de journées d'intégration et d'immersion en entreprise et dans les écoles (dès la première).

- Confinement et conséquences - constat

- Désorganisation: tout n'est pas centralisé sur pronote
- Rythme trop rapide: pas le temps de faire tout le programme
- Les enseignants ne suivent pas la cadence entre le présentiel et le distanciel
- Pas de communication entre l'équipe enseignante
- Difficultés à se projeter

- La vie lycéenne

- le tutorat: s'inscrit dans la continuité de la mandature précédente

- Aide pour la continuité pédagogique
- Plateforme d'entraide au niveau académique: mélange des différents niveaux, différents onglets (partage, cours, besoins, discussions...)
- Idée d'ENT académique à la manière de l'ENT "lycée connecté"
- Communication sur "lycée connecté" pour la majorité des établissements car utilisation d'autres plateformes comme Dicord, Zoom, Skype (non respect de la RGPD)
- Formations des enseignants sur pronote et plateforme de travail/visio

- La santé

- Distributeur de protections hygiéniques (situé dans les toilettes de filles ou faire des tests pour déterminer l'emplacement):
 - Participation des lycées et des lycéens
 - Donner une charte
 - Faire de la sensibilisation.
 - Faire une enquête/sondage.
 - Il s'agit de limiter les tabous et de lutter contre la précarité.
- Sensibilisation aux risques: Education sexuelle, IST, Addictions (tabac, alcool) LGBT. Mise en place d'atelier (témoignage du lycée d'Arsonval)
- Formation aux premiers secours

- La culture

- La semaine des arts (témoignage et projet) :

L'anagramme utilisé est SDA. La semaine des arts est un événement culturel ayant pour but la mise en valeur de l'art sous toutes ses formes. Elle a lieu la dernière semaine d'avril avant les vacances scolaires. Ce sont principalement les élèves qui sont invités à partager leurs créations. Pour cela, une scène est installée dans les lycées. Elle constitue l'élément central de la semaine. Sur celle-ci vont avoir lieu toutes les prestations en direct, à savoir la danse, le chant, la musique, le théâtre, les spectacles de magie, les prestations d'éloquence, les stand up etc.

À côté et autour, auront lieu des expositions en tout genre d'art plastique.

L'idée est que chaque lycéen puisse exprimer son art, et que chaque art trouve sa place dans la SDA.

L'organisation d'une SDA est faite en collaboration entre le CVL et la MDL du lycée. C'est la MDL qui finance en grande partie la SDA si elle le peut.

Les semaines des arts ont déjà lieu dans de nombreux établissements sous différents noms. Ces derniers pourront être "tuteurs" de ceux qui souhaiteraient participer à cet événement et nécessitent de l'aide.

Les objectifs de la SDA :

- mettre en valeur l'art et la culture
- révéler des talents qui mériteraient plus de visibilité. L'étape après les SDA serait donc le Nouveau Festival, organisé par la région qui offre une visibilité accrue
- une valorisation de l'engagement et de la participation sur Parcoursup.
- lui donner une dynamique académique

-Concours d'éloquence académique

Les élus du CAVL évoquent pour projet de mettre en place un concours d'éloquence dans les lycées et à l'échelle académique. Ce concours se diviserait en deux parties :

Dans un premier temps, une partie théorique dans laquelle tous les élèves de terminale pourraient bénéficier d'enseignements selon des groupes de niveaux (établis à partir d'une autoévaluation). Lors de ces derniers, les élèves pourront apprendre à respirer lors d'oraux et ainsi s'exercer à l'épreuve du Grand Oral (ou des épreuves d'entrée au grand oral). Cette partie théorique serait bénéfique pour l'exercice du Grand Oral et permettrait à tous d'être confrontés à un exercice blanc avant l'épreuve.

Dans un second temps, la partie pratique dans laquelle des élèves volontaires de tous niveaux pourront s'exercer à l'art oratoire sous forme d'un concours. Celui-ci débiterait dans les lycées : les élèves auraient un choix de sujet sur un temps limité de 5 minutes. Les jurys seraient composés des élus de toutes les instances: élèves, AED, professeurs et administration. Les finalistes (1er, 2ème et 3ème), auraient ensuite le droit de participer à un concours académique avec comme objectif la valorisation de leurs talents à plus grande échelle. Ce concours d'éloquence serait mis en place en parallèle avec une journée de l'élégance lors de la finale. Celle-ci consisterait à s'habiller de façon élégante pour cette journée.

Les modalités restent encore à définir et feront l'objet d'une réflexion en concert avec le projet "concours moteur".

-Projet d'olympiades

C'est un événement sportif sur la durée d'une semaine. Les Olympiades prennent la forme d'un tournoi dans le lycée mêlant plusieurs sports. Les équipes sont sélectionnées dans les classes. Chaque équipe choisit 3 sports parmi plusieurs proposés. Sont attribués des points en fonction du résultat. Parmi le lycée, les 3 équipes ayant obtenues le plus de points sont envoyées aux olympiades académiques.

Les olympiades académiques ont lieu après les olympiades lycéennes. Elles visent à concentrer les meilleures équipes. Les 3 équipes arrivées le plus haut dans les olympiades lycéennes y participent.

L'organisation est faite par 3 instances, les associations sportives des lycées, l'UNSS, le CVL, et la MDL.

Intervention des membres désignés

Monsieur Marc BARTOLI, CT EVS (conseiller technique de la rectrice établissement vie scolaire), témoigne de la belle implication des élus lycéens dans leurs travaux ainsi que les échanges qu'il a pu avoir avec ces derniers. Il rappelle qu'un certain nombre d'actions sont prévues au niveau national et académique et qu'il serait intéressant d'y associer le CAVL. C'est par exemple le cas pour le harcèlement, le développement durable ou encore l'éloquence. Les choses peuvent donc rapidement se mettre en place et les représentants lycéens peuvent s'investir de fait en profondeur dans les diverses thématiques qu'ils ont développées au cours de la réunion.

Madame Marie-Claude FANTHOU, IA-IPR EVS (inspectrice d'académie établissement vie scolaire), remarque que les sujets exposés sont réellement essentiels. Il y a donc une première identification des sujets, elle questionne donc les élus pour savoir comment ceux-ci vont avancer.

Olivier GOUIN, élu lycéen (Brive-la-Gaillarde), présente le planning prévisionnel du CAVL. Il est prévu une nouvelle rencontre avant les vacances d'hiver, puis une troisième au mois de mai.

Madame Marie-Claude FANTHOU, demande quelles sont les attentes des élus vis à vis des actions professeurs / élèves.

Olivier GOUIN, expose les objectifs : instaurer une plus grande confiance entre les élèves et leurs enseignants, créer davantage de dialogue afin de créer du lien pour favoriser l'entraide contre le harcèlement.

Madame la rectrice souhaite revenir sur le sujet de la dévalorisation des lycées professionnels. Elle est en effet sensible à ce sujet important qui préoccupe les élu.e.s lycéens.

Madame Véronique SOULIER, cheffe du SAIIO, souligne un sujet bien pointé. En effet, outre la valorisation de ces filières, il y a une lutte contre les discriminations à conduire face aux procédures d'orientation.

Livret de caricatures

Paul FONTANEAU, ancien élu CAVL et Service-Civique à l'Aroéven, présente aux membres présents le livret de caricatures réalisé par les élus de la mandature 2018 - 2020 du CAVL de Limoges à la suite de l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine ayant conduit à l'assassinat de Samuel PATY. Les élus ont décidé de créer un livret regroupant de nombreux dessins de presse afin de montrer aux élèves la multiplicité des thèmes de l'art caricatural, mais aussi pour le mettre en lumière.

Ce livret a été réalisé en collaboration avec le centre international de la caricature et du dessin de presse de Saint-Just-le-Martel, qui a ouvert ses portes aux élus et qui les a grandement accompagnés et conseillés dans leur démarche.

Paul indique que ce projet appartient désormais à la nouvelle mandature, et qu'elle peut ou non s'en saisir et axer si elle le souhaite un travail avec ce dernier dans la perspective du 9 décembre (journée de la laïcité). Ce livret a été par ailleurs distribué au format papier dans l'ensemble des établissements de l'académie (premier comme second degré) et est également disponible sur le site académique.

Projet formule - université de Limoges

Madame Véronique SOULIER, cheffe du SAIIO, informe avoir été contactée par l'université de Limoges qui souhaiterait avoir le point de vue des lycéens futurs étudiants sur un projet s'intitulant "formule". Il s'agit d'un projet ayant pour but d'augmenter le taux de réussite en licence pour le porter de 40 à 60% d'ici à l'horizon 2021.

Cette initiative prendrait la forme d'une banque pédagogique en ligne et ludique pour les futurs étudiants. Il y serait fait état de la vie sur les campus, des contenus des formations proposées, des cours, ainsi que des témoignages d'étudiants.

Pour que ce projet soit le plus proche des attentes concrètes des étudiants, l'université de Limoges souhaite transmettre un questionnaire aux futurs étudiants par l'intermédiaire des élus du CAVL.

Amélie FOUR, élue lycéenne (La Souterraine), demande s'il ne serait pas intéressant d'y associer des étudiants ? Madame SOULIER, répond que c'est en effet une autre vision qui peut également aider.

Est soulevée également la question des chefs d'établissements destinataires ou non.

Monsieur Marc BARTOLI, souligne que la communication de ce questionnaire permettrait aux élus du CAVL de se placer en légitimes représentants des CVL et de s'installer de manière concrète dans leur rôle.

Est souligné l'importance de pronote pour toucher davantage de lycéens. Cette solution peut être également envisagée, et nécessite que l'information soit donc transmise aux chefs d'établissements.

Présentation de la communication du CAVL

Paul FONTANEAU et Damien RUHAUD, anciens élus CAVL, présentent les outils de communication à disposition du Conseil Académique de la Vie Lycéenne gérés en accord avec la communication du rectorat. L'instance dispose en effet d'un compte instagram (cavl.limoges) permettant de toucher directement les élèves de l'académie, il est utilisé pour de la transmission d'informations et pour la mise en lumière des travaux des élus. De plus le CAVL possède un compte twitter (cavl_limoges), celui-ci permet également la mise en lumière des travaux des élus, mais à une échelle nationale. Ce compte est en effet suivi par nombre d'académies, de recteurs, et d'autres personnalités.

Un groupe de communication a été créé afin de suivre cette dynamique de communication positive.

Intervention de la Région

Monsieur François-Max MARNET, représentant de la région Nouvelle-Aquitaine, indique que tous les projets présentés ce jour par les élus sont partagés par la région, que ce soit sur le harcèlement ou le développement durable. Il indique également que des demandes de subventions sont possibles auprès de la Nouvelle-Aquitaine pour les projets du CAVL, des CVL ou encore des Maisons des Lycéens (MDL).

Monsieur François-Max MARNET, indique également que les semaines des arts seraient également un bon moyen de mobiliser les jeunes pour le Nouveau-Festival organisé par la région afin de mettre en lumière les productions de chacun sur la scène régionale.

Enfin, il souligne le fait que la région reste à disposition des élus pour leurs projets ou toutes autres questions.

L'ordre du jour terminé, **madame la rectrice remercie l'ensemble des participants de leur présence et clos cette première séance du CAVL à 16h10.**

Pour le CAVL, les secrétaires de séance,



Camille BEAUDIER,
Coordinatrice Pédagogique,
AROÉVEN de Limoges



Paul FONTANEAU,
Service-Civique,
AROÉVEN de Limoges



**Compte-rendu réalisé à partir d'une compilation des documents de projet produits par les élus durant leurs diverses séances de travaux de groupe.*



Patrick Escola, DAVL,

✉ patrick.escola@ac-limoges.fr

TEL 06 80 95 25 59

Camille Beaudier,

Coordinatrice Pédagogique à l'AROÉVEN de Limoges

Damien Ruhaud,

✉ damien.ruhaud@ac-limoges.fr

TEL 07 89 86 46 24

Paul Fontaneau,

✉ paul.fontaneau@gmail.com

TEL 06 51 13 73 00